



PME

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 6 janvier 2004

Mon amie travaille dans une PME de service où chacun fume librement à l'exception de trois non fumeurs qui doivent supporter les cigarettes des autres. Le patron est le plus acharné à fumer et se moque pas mal de la situation. Que faire ?

Réponse :

Prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la protection contre le tabagisme

Lisez ensuite les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose. Rapprochez vous à nouveau de nous quand vous aurez monté votre dossier